

Frais d'inscription(s) : ☐Règlement des cours (en 1, 3 ou 5 fois) : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐Certificat médical : ☐

.....

Dossier d'inscription DANSE – Studio Patricia Martin – 2026/2027

Nom et prénom de l'élève :	Date de naissance :
Nom et prénom du parent référent (si mineur) :	Autre(s) :
Adresse :	
N° de téléphone de l'élève :	N° de téléphone du parent référent (si mineur) :
N° en cas d'urgence :	E-mail :

Cochez, le ou les cours choisis :

ENFANTS / ADOS	Eveil 4/5 ans	☐ mercredi 10h30 – 11h15
	Initiation Cycle 1 (6/8 ans)	☐ lundi 17h – 18h
	Initiation Cycle 2 (7/9 ans)	☐ mardi 17h – 18h
	Moderne 1 (9/11 ans)	☐ mercredi 17h – 18h30
	Moderne 2 (11/13 ans)	☐ mercredi 14h – 15h30
	Moderne 3 (14/16 ans)	☐ mercredi 15h30 – 17h

ADULTES		JAZZ	CONTEMPORAIN	CLASSIQUE
	Débutant	☐ mercredi 19h30 – 21h	☐ mardi 19h30 – 21h	☐ jeudi 18h – 19h30
	Intermédiaire	☐ lundi 18h – 19h30 ☐ jeudi 19h30 – 21h	☐ mardi 18h – 19h30 ☐ vendredi 19h30 – 21h	
	Avancé	☐ lundi 19h30 – 21h	☐ vendredi 18h – 19h30	

Tarifs :

Les cours peuvent être réglés par chèque (à l'ordre de **Vendange**) en 1, 3 ou 5 fois ou en espèces.

Pour les règlements par chèque, merci de préciser au dos, le(s) mois d'encaissement de votre choix, car ceux-ci peuvent être échelonner jusqu'au mois de juin. Les encaissements ont lieu en début de mois.

Une réduction de 10% sur les tarifs est applicable pour les familles à partir de deux inscriptions, ainsi que pour les étudiants et les demandeurs d'emploi dans toutes les disciplines (sur présentation d'un justificatif).

Pour les élèves souhaitant participer au spectacle de fin d'année, une contribution pour les frais de costume vous sera demandée en cours d'année (1 cours: 15€, 2 cours: 20€, 3 cours et plus: 25€).

1) Frais d'inscription (toutes disciplines confondues) :

☐ individuelle : 15 €

☐ famille : 25 €

2) Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre choix de règlement :

	RÈGLEMENT x 1		RÈGLEMENT x 3		RÈGLEMENT x 5	
	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
Eveil 4-5 ans 45 min /semaine	☐ 357 €	☐ 321 €	☐ 119 €	☐ 107 €	☐ 72 €	☐ 65 €
Initiation cycle 1 (6-8 ans) cycle 2 (7-9 ans) 1h /semaine	☐ 392 €	☐ 353 €	☐ 131 €	☐ 118 €	☐ 79 €	☐ 71 €
Moderne 1 (9-11 ans) Moderne 2 (11-13 ans) Moderne 3 (14-16 ans) 1h30 /semaine	☐ 450 €	☐ 405 €	☐ 150 €	☐ 135 €	☐ 91 €	☐ 82 €
Adultes – 1 cours 1h30 /semaine	☐ 450 €	☐ 405 €	☐ 150 €	☐ 135 €	☐ 91 €	☐ 82 €
Adultes – 2 cours 3h /semaine	☐ 678 €	☐ 610 €	☐ 226 €	☐ 203 €	☐ 136 €	☐ 123 €
Adultes – 3 cours 4h30 /semaine	☐ 795 €	☐ 715 €	☐ 265 €	☐ 238 €	☐ 160 €	☐ 144 €
Adultes Forfait illimité	☐ 858 €	☐ 772 €	☐ 286 €	☐ 257 €	☐ 172 €	☐ 155 €

Carte 10 cours danse : ☐ 160 €

Carte 10 cours pro : ☐ 80 €

Vacances scolaires :

L'année 2026/2027 compte 34 semaines de cours et se termine le jour du spectacle de fin d'année c'est-à-dire le 26 juin 2027. Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et certains jours fériés (les cours ayant lieu durant les jours fériés vous seront communiqués en cours d'année).

Droit à l'image :

☐ J'autorise le Studio Patricia Martin à utiliser la (les) photographie(s) et / ou vidéo(s) prise(s) lors des cours de danse et des manifestations de l'école au cours de l'année 2026/2027. Ces photo(s) et vidéo(s) sont destinées spécifiquement à alimenter en visuels la communication de l'école (document papier, site internet, pages Facebook et Instagram).

☐ Je n'autorise pas

Date et signature :

Règlement intérieur :

Je soussigné(e)....., déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (se trouvant page 3) et m'engage à en respecter les différentes dispositions.

Date et signature (précédées de la mention « lu et approuvé ») :

Pièces à fournir pour finaliser votre inscription :

- ☐ le dossier d'inscription dûment complété
- ☐ un certificat médical précisant qu'il n'y a aucune contre-indication à la pratique de la danse (datant de moins d'un an)
- ☐ le règlement des frais d'inscription (individuelle ou familiale)
- ☐ le règlement des cours dans son intégralité, selon la formule choisie (en 1, 3, 5 fois ou carte 10 cours)
- ☐ en cochant cette case, vous (ou le responsable légal), certifiez détenir une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels prenant en charge les dommages encourus ou causés par l'élève.

Règlement intérieur 2026/2027

(exemplaire à conserver par l'élève)

Tenue et matériel :

Les élèves sont priés de porter une tenue adaptée à la discipline de la danse choisie (tenue près du corps, pieds nus ou en chaussettes, à l'exception des cours de classique pour lesquels nous demandons des demi-pointes de couleur peau).

Pour les élèves d'éveil, nous préconisons une tenue simple et confortable (legging, tee-shirt) et d'éviter les justaucorps ainsi que les jupettes pour des raisons de commodité.

Pour tous les cours de danse, les cheveux doivent être attachés et le port de bijoux est fortement déconseillé.

Pour les cours d'assouplissement, nous mettons à disposition le matériel nécessaire (tapis et/ou blocs) et nous demandons aux élèves de bien vouloir apporter une serviette pour couvrir les tapis.

Attention, il est fortement déconseillé de porter du vernis à ongle car cela dégrade le tapis de sol, et pour des raisons de sécurité et de sol rendu glissant, merci de ne pas appliquer de lait ou d'huile pour le corps & cheveux le jour de votre cours.

Conduite et attitude :

Chaque élève s'engage à adopter un comportement de nature à garantir la progression et le bon fonctionnement du groupe.

Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sans être ni distraits, ni intimidés, les familles et amis des élèves ne seront pas autorisés à regarder les cours de danse.

Cependant, pour les enfants, les parents seront invités à assister au déroulement des cours lors des Journées Portes Ouvertes proposées au mois de décembre.

Assiduité :

- Danse : toute absence doit être signalée au professeur par email ou par téléphone si l'élève n'est pas majeur. Attention, les cours manqués ne sont pas rattrapables !

- Assouplissement : les cours manqués peuvent être rattrapés uniquement durant le mois en cours.

Pédagogie :

Lors des cours de danse et d'assouplissement, le professeur peut être amené à corriger les postures des élèves. Cela nécessite parfois un contact physique dans le but d'effectuer la correction.

Cependant, tout élève ou parent d'élève qui pourrait être incommodé par un éventuel contact est prié de le signaler au professeur en début d'année.

Spectacle :

Le spectacle de fin d'année (qui est facultatif) se déroulera **le samedi 26 juin 2027**, en soirée, à la Comète de Saint-Etienne.

Une répétition générale aura lieu la veille, **le mercredi 23 juin** au théâtre et deux répétitions pré-générale auront lieu au studio au cours du mois de juin et dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Attention, si l'élève s'engage à participer au spectacle, les répétitions générales sont **obligatoires** et une bonne assiduité tout au long de l'année est fortement recommandée. Merci de bien prendre note des dates ci-dessus.

Condition de remboursement :

Le Studio Patricia Martin s'engage à rembourser à hauteur de 70% des cotisations des cours non suivis en cas de problème de santé sur justificatif médical ou de grossesse en cours.